



## Info' luttes – 12 octobre 2020

Les élections municipales passées, les « premiers de corvée », aux avants postes dans les collectivités pendant le confinement sont très vite redevenus des « nantis » et des « privilégiés », qui sont trop payés et ne travaillent pas assez. La loi dite de Transformation de la fonction publique, véritable arsenal de guerre contre les territoriaux, leur statut, leurs conquies se met en œuvre. Au centre de cette offensive, la généralisation du passage aux 1607 heures au plus tard en juin 2021 pour les communes et mars 2022 pour les Conseils départementaux. Les chambres régionales des comptes, élues par personne, permettent aux exécutifs de se réfugier derrière une autorité supérieure qui ne voit les territoriaux que comme des variables d'ajustement comptable.

À Saint-Denis et à Belfort, comme à Rehon ou à Neuf-Brisach, les agents ne l'entendent pas de cette manière. Face à cette avalanche de mesures régressives (application de la loi TFP, attaques contre le temps de travail, suppressions de poste...) les luttes, telles de petites mèches qui s'allument partout, se développent en territoire, comme le montrent les quelques exemples publiés ici.

Le sens de l'histoire est du côté de la généralisation des conquies des agents de Saint-Denis et de Belfort, pas du côté de leur suppression.

A Saint-Denis, à Belfort, comme à Rehon ou à Neuf-Brisach, c'est la préparation de la grève, la construction du rapport de force, avec les agents, qui détermine l'issue positive du conflit. Plus largement, pour aider au développement des luttes et de la résistance des territoriaux, la Fédération des services publics invite les agents et salariés du service public à se rencontrer, à débattre de ces questions, à participer massivement aux heures d'informations syndicales proposées par leurs syndicats, à débattre de la situation, à élaborer en commun nos cahiers de revendications, à les faire connaître.

\*\*\*\*\*

**Saint-Denis (93):** la mobilisation a commencé le vendredi 02 octobre à la suite du préavis déposé par la CGT et l'intersyndicale. Près d'un millier d'agents étaient mobilisés ce jour-là, avec la quasi-totalité des cantines fermées, 95% des animateurs en grève, l'école des sports fermée. Vol de congés, remise en cause de conquies essentiels, rupture unilatérale de contrats passés avec les agents, mépris à l'encontre du personnel : les agents ont exprimé leur colère. Nombreux étaient ceux qui disaient : « on n'en peut plus ». Les agents ont décidé d'envahir la mairie. Le maire a fait venir la police municipale, puis la police nationale, qui a braqué ses LBD sur les grévistes. Violence, vous avez dit violence ? La mairie a cherché à remplacer les grévistes par des précaires demandeurs d'emplois recrutés de manière expresse. Toute la semaine, une mobilisation a été organisée pendant la pause méridienne et de nouveau un rassemblement massif devant la mairie vendredi 09 octobre. Les tensions ne sont pas du fait des agents de la ville, qui rejettent toute instrumentalisation... Les élus se retranchent derrière la loi, disent ici « qu'il faut remettre les agents au travail », là que l' « on ne peut pas faire autrement, parce que c'est la loi et qu'il faut passer à 1607 heures et que sinon le préfet nous l'imposera ». Le maire Mathieu Hanotin a décidé de fait, comme tant d'autres, d'accompagner la politique du gouvernement. La colère des agents est là, entière, massive. D'autres assemblées générales se préparent.

**Belfort et Grand-Belfort (90) :** le 10 septembre, l'exécutif annonce sa volonté d'en finir avec le COS et d'adhérer au CNAS et informe le CT le 19 septembre de sa décision de modifier radicalement le régime des congés à la suite d'un rapport de la chambre Régionale des Comptes. Le 28 septembre, 900 agents étaient en grève et dans la rue sur les 1300 que compte la collectivité. Pour Mathieu, délégué CGT, « Lorsqu'il s'agit de contester les recommandations de la CRC pour limiter les aides aux communes du Grand-Belfort, l'exécutif mobilise ses juristes pour faire un recours, lorsqu'il s'agit de supprimer les acquis des agents, là on applique sans hésitation les recommandations de la même CRC. C'est violent, c'est brutal. Ça aussi ils auraient pu le contester ». Vendredi 09 octobre, la bibliothèque municipale était totalement fermée et environ 500 agents étaient dans la rue pour accompagner leurs élus au CT. Les agents avec leurs syndicats ont décidé de préparer plusieurs initiatives comme un rassemblement devant les prochains conseils communautaires et municipaux.



À **Delle**, commune du Territoire de Belfort (90), un rapport de la CRC en 2019 avait déjà affirmé que le personnel avait trop d'avantages. Suite à la mise en délibération au CT de la suppression de jours exceptionnels de congés, de la fusion de la prime de fin d'année dans le RIFSEEP, de l'augmentation du temps de travail, la CGT a proposé une pétition, signée par la quasi-totalité du personnel à l'exception de quelques chefs de service. Après un CT houleux, la maire a décidé de reporter la mise en place de ces directives à 2022...

**Rehon (54) :** À la suite du préavis déposé par la CGT, pendant deux jours, le vendredi 25 et le lundi 28 septembre, 24 agents de la collectivité sur 30 étaient en grève pour la titularisation des précaires, des recrutements (au service scolaire et au centre technique) et les conditions de travail : ils ont obtenu satisfaction de toutes leurs revendications et le paiement des deux journées de grève. À partir d'une élue CGT à la CAP du Centre de gestion (collectivités de moins de 50) travaillant sur la ville et syndiquée « individuelle » et avec l'aide du syndicat des territoriaux de Longwy, cette mobilisation a permis la création d'un nouveau syndicat CGT.

**Neuf-Brisach (68) :** Le maire voulait appliquer en septembre l'ordonnance sur le vol des congés en demandant aux agents de poser rétroactivement jusqu'à 10 jours de congés pour compenser selon lui, un travail non fait pendant la période de confinement, alors que les agents étaient sur place ou en ASA. La mobilisation massive et solidaire n'a pas eu besoin de se conclure par un débrayage, qui était prévu, et le maire a décidé d'annuler sa prétention. Six agents ont d'ores et déjà décidé d'adhérer à la CGT et d'autres ne devraient pas tarder à les rejoindre.

**Conseil départemental de Seine-Maritime (76) :** Lundi 12, l'ensemble des agents de l'unité d'accueil familial de Fécamp (assistantes familiales, éducateurs, psychologues) était en grève. Ils ont été rejoints par des agents de plusieurs UAF du département au Havre et à Forges-les-eaux. Les agents dénoncent des conditions de travail particulièrement dégradées du fait d'un sous-effectif constant non pris en compte par la direction du Département. Les collègues de Fécamp ont été rejoints dans ce mouvement de grève par des collègues d'autre unité d'accueil familial qui subissent les mêmes conditions de travail. Ce jour, l'action de grève a permis aux agents d'être reçus par la directrice du cabinet et l'adjointe à la directrice général adjoint en charge des solidarités. La direction doit donner des réponses jeudi 15 octobre et les agents seront à nouveau en grève le vendredi 16 pour analyser les réponses et décider collectivement, au côté de la CGT, s'ils poursuivent ou non la grève.



**Faites parvenir le compte rendu (ou l'annonce) de vos luttes à la fédération !**

**[permanencefederale@fdsp.cgt.fr](mailto:permanencefederale@fdsp.cgt.fr)**